Image not found or type unknown

Assurance habitation payée deux fois

Par **Gab56**, le **17/07/2015** à **10:48**

Bonjour. J'ai renégocié mon credit immobilier dans une nouvelle banque et lors de celui ci est dû resouscrire une nouvelle assurance habitation dans cette nouvelle banque. Elle devait donc résilier l'ancienne ; ce qu'elle n'a pas fait mais nous fait payer tous les mois leur assurance : donc je paye 2 assurances habitations : une dans l'ancienne et une dans la nouvelle banque ! puis je demander le remboursement de ces mensualités déjà prélevées ? Merci

Par **moisse**, le **17/07/2015** à **15:03**

Bonjour,
Si l'ancienne assurance n'a pas été résiliée, vous devez la payer.
Voir loi Hamon pour ce qui est de la mission de votre nouvel assureur, selon l'échéance de votre contrat primitif c'était ou non une obligation pour le nouvel assureur de dénoncer l'ancien contrat.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés